

Compte rendu de la plénière du 28 Mai 2018
(version finale à approuver dans une prochaine plénière)

Liste des présents : Anisa G, Thierry Lambert, Gracia Spebrouck, Philippe Perrin, Bernard Duvert, Jacqueline Le Breton, Nadine Bernard , Jean-Paul Gady, Patricia Lambert, Marie-Jo Ferré, Christine Arnould, Martine François, Rafaèle Lemardeley, Sophie Anquetil, Patricia Baudouin, Valérie Darracq, Nina Hoé.

Absents excusés : Françoise, Serge, Magali, Perrine et Jean-Luc.

Animateur de la réunion : Patricia

Rédactrice du CR : Anisa

Prise de notes : Rafaèle et Bernard

Gardiennne du temps : Jacqueline (début de réunion 19h40, fin prévue 21h30)

En préalable une précision est demandée sur la différence entre réunion de bureau élargie et plénière : l'une répond à des questions sur la vie du café, pour caler les propositions du bureau sur les mois à venir, en petit comité. La plénière prend des décisions sur ces propositions.

ODJ:

- Approbation du CR de la précédente plénière
- Point sur la situation financière
- Etre bénévole au Café Pluche
- Question diverses

Approbation du CR de la précédente plénière

Ce dernier est approuvé sous réserve des modification suivantes:

- Les prénoms des intervenants en réunion ne seront plus cités. Seuls les chargés d'action seront nommés.
- Sur le sujet des subventions, préciser qu'une des personnes présente est contre les subventions de fonctionnement mais pour les subventions culturelles
- Ne mettre le CR en ligne que lorsqu'il est validé. Le nom du fichier mentionnera la date et la notion « validé ». une copie papier sera placée dans un classeur à disposition au Café.

Bilan financier

Le bilan du Café depuis le début de l'année est globalement équilibré entre dépenses et recettes.

- La trésorerie du Café est à fin Avril de + 3.900 €
- Les charges d'électricité (chauffage+ éclairage+cuisine), s'élèvent à 1.200€ depuis le début d'année.
- Le versement de l'assurance pour les dégâts sur les tableaux de P. Millet est inclus dans le bilan.

La co-présidente souhaite que soit réalisé mensuellement un tableau bilan Produits et charges dépenses/recettes qui servirait de référence pour les années suivantes. Le représentant des trésoriers estime que c'est une charge de travail supplémentaire pour les trésoriers déjà bien occupés. Les nouveaux trésoriers en place étudieront la demande et en présenteront la pertinence et la faisabilité lors d'une prochaine plénière.

Bénévolat : comment valoriser le bénévolat et encourager la participation ?

Le Café s'inscrit dans une volonté de promouvoir et élargir le bénévolat et permettre à des personnes de participer aux activités du Café en s'impliquant dans des actions de bénévolat.

Pour répondre à cette problématique il avait été mis en place un système de distribution de jetons, valorisant sur le principe l'action de bénévolat tels que: fourniture d'un produit (tarte...) ou réalisation d'une activité (participation à l'organisation d'un évènement...), gracieusement, pour le café. Ce système a été affiné en plénière de décembre 2016 mais n'a jamais réellement été validé. Le système n'étant pas suffisamment limpide, il pouvait être utilisé différemment par les différents référents et donner l'impression d'inégalité.

La question principale est donc : **Doit-on continuer avec ce système et si oui le valider clairement ?**

Abandonner le système conduirait à rembourser les « appels à tarte » sur justificatifs et de trouver un autre mode de valorisation du bénévolat, ce qui paraît compliqué

L'assemblée se positionne clairement en faveur du maintien du système de jetons et en posant les préalables suivants :

- les jetons distribués aux bénévoles ne peuvent être échangés que contre des prestations mises en vente par le café. Les jetons ne peuvent pas rémunérer une activité animée par un prestataire extérieur par exemple.
- Il ne sera pas rendu de monnaie sur les jetons mais l'appoint peut être fait.
Ex : une boisson vendue à 2,5€ au bar peut être achetée avec 3 jetons, 2 jetons+50cts ou 1jeton+1,5€

Des questions sont posées sur la comptabilité des jetons. L'ancien trésorier n'a jamais souhaité réaliser de comptabilité de jetons estimant que c'était hors de son champ de compétence. Les jetons ayant été utilisés pour l'achat des boissons ont seulement été pris en compte dans l'estimation rapide du bilan des soirées. Plus globalement ils sont intégrés par estimation dans la valorisation du bénévolat dans le bilan de fin d'année. Ce point fait débat et les nouveaux trésoriers doivent se positionner sur ce point pour une prochaine plénière.

Question posée : Que peut-on échanger contre les jetons avec quelles limites ?

2 propositions mises au vote :

1. tout est payable en jetons (spectacle, conso, repas) : **6 votes pour**

2. tout est payable en jetons avec, pour les entrées, une limite fixée à 50% du prix adhérent: **10 votes pour**

La proposition 2 est donc retenue

La réunion se poursuit avec l'étude du projet de tableau joint à l'ordre du jour qui répertorie pour des « postes type » de bénévolat ainsi que pour les artistes et conférenciers :

- gratuité ou non du repas et/ou de l'entrée
- nombre de jetons à distribuer

Nota : Seuls les bénévoles inscrits formellement par les référents spectacle et/ou cuisine sont concernés.

Après balayage de chaque cas sont retenus les éléments suivants

- Pour les tartes, quiches & salades : 8 jetons max (quel que soit le nombre de plats fourni) sur la base de 4 jetons pour 8 parts. **9 OUI, 8 NON** (avec prise en compte d'un vote par mail).
- Pour les artistes, conférenciers.. : 5 jetons par personne et 25 maxi pour un groupe, repas offert, **OUI unanime**. Leur repas est offert et bien évidemment le spectacle.
- Référents soirée, cuisine et aides principaux inscrits en tant que tels auprès du référent : 3 jetons, repas et spectacle gratuits. **(OUI unanime?)**
- Autres bénévoles : 3 jetons.**(vote ?)**
- Bénévoles en charge de l'ouverture de salle en semaine et en dehors des activités, les bénévoles concernés pouvant s'acquitter durant cette présence de tâches assez lourde comme ménage ou bricolage : **L'assemblée n'a pas statué sur cette activité qui reste donc en suspens**
- Le texte explicatif est validé en retirant toute référence à une quelconque attribution de salaire ou de rémunération.

Pour éviter tout malentendu il est décidé que les jetons seront systématiquement distribués, charge aux bénévoles de les utiliser ou pas. A ce titre une proposition est émise pour mettre en place un système qui récupérerait les jetons que les bénévoles ne souhaitent pas utiliser, soit pour financer des boissons suspendues, soit pour les redonner au café. Rafaèle est chargée de rédiger un projet de fonctionnement de ce système qui sera soumis à l'approbation d'une prochaine plénière avant mise en place effective.

Une question est émise sur la mise à disposition des jetons. Actuellement ce sont les trésoriers qui détiennent les jetons et qui les mettent à disposition des référents mais il y a quelques loupés. L'idée serait de les mettre à disposition en sécurité dans le coffre mais celui-ci n'est pas encore complètement opérationnel et seuls les trésoriers ont les clefs. Le coffre pourra (si ça fonctionne) s'ouvrir avec un code électronique mais il n'a pas encore été décidé qui pourrait être détenteur du code

d'accès pour récupérer les jetons sans la présence obligatoire des trésoriers. Les avis étant divergents dans la salle (Avis variant de: uniquement les trésoriers, en passant par uniquement le bureau+ éventuellement les référents, mais des avis aussi pour les responsables de salle et tous les bénévoles impliqués... ???). Cette réflexion restera donc à mener lorsque le coffre sera opérationnel.

Conclusion : Le tableau mis à jour (cf annexe) est jugé modéré, assez équitable et peut contribuer à une meilleure mobilisation des bénévoles. Il est convenu de faire un bilan (délai à définir) pour en évaluer l'impact

Autres sujets

Proposition d'une permanence de salle pendant laquelle serait fait un ménage régulier, en plus des coups de propre absolument nécessaires à la fin de chaque activité/événement. 4 heures hebdomadaires sont à placer, à signaler pour un appel à bénévoles. Le jeudi matin serait bien car pas d'activités. Ce point est à organiser en commission Programmation.

Date et ODJ de la prochaine plénière non abordé faute de temps mais à minima ::

- Approbation du CR
- Point budgétaire, faisabilité et pertinence d'un reporting budgétaire mensuel
- Comptabilité des jetons

Éventuellement

- Système de boissons suspendues

Abandon du repas du 10 Juin et date de réunion de bureau élargie, n'ont pas été abordés faute de temps.

Fin de la réunion 23h45

Annexe

[Tableau jetons bénévolat caféPluche](#)